



SECTION  
DES  
PYRÉNÉES  
ATLANTIQUES



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

[SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNELS DE SANTÉ ET MERCI A EUX!](#)



CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU VENDREDI 15 MAI 2020  
OS /DIRECTION LOCALE A 10H00.  
[COMPTE-RENDU VERSION COMPLÈTE](#)

■ **Les thèmes suivants ont été abordés:**

⇒ **Les derniers chiffres à la DDFIP64:**

- aucun collègue n'a ou n'est suspecté de covid.
  - Le taux de présentiel global dans les services avoisine les 55,6%.
- (La Direction n'a communiqué que sur les SIP 48% en présentiel et 21% en télétravail et sur le Centre de Contact 44% en présentiel et 25% en télétravail).

⇒ **Le PRA du 64:** n'appelle aucun commentaire de notre part dans la mesure où il est très, (trop) généraliste et reprend le national. Il ne recense pas la situation particulière des postes et services de notre département.

**Notre commentaire:** rappelons que lors du CHS-CT du 7 mai la direction nous avait assuré que la semaine du 11 au 15 mai serait consacrée à l'étude de l'aménagement des bureaux, en concertation avec les agents, afin de respecter les consignes sanitaires. Les Chefs de service s'assurant des distanciations nécessaires en prenant les mesures, au sens littéral du terme mais également en réclamant les équipements nécessaires (électriques, informatiques, voire plexiglas, masques etc.....) . Ce n'est qu'au terme de cette étape, que le retour des agents pouvait être envisagé. En fait le PRA (plan de reprise d'activité) aurait dû s'intituler RPA (retour progressif à l'activité).

**Sauf qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation !**

La Direction a essayé de rassurer les OS par un discours convenu.

*C'est le retour progressif des agents, en respectant les consignes sanitaires. En ce sens, les Chefs de postes et services étudient les aménagements nécessaires à effectuer dans leurs services afin que les agents disposent des mesures de distanciations nécessaires.*

*Le PRA prend en compte les agents souffrant de pathologie(s) ainsi que les parents en garde d'enfant.*

*Pour ces collègues, le retour n'est pas prévu pour l'instant.*

*La direction a lancé une enquête auprès des responsables d'unités pour rappeler les consignes sanitaires mais également recenser les besoins en équipement afin de faire revenir progressivement les personnels.*

**Sauf que, nous avons été alertés sur la situation de la Trésorerie de Pau CH où des collègues, dans deux bureaux, se retrouvaient respectivement à 4 ou 5 avec des difficultés de réaménagement des locaux voire de distanciation. Vos représentants FO ont saisi la direction le mercredi 13 mai sur ce sujet afin de connaître les mesures prises dans ce poste. N'ayant pas eu de réponse, vos représentants ont évoqué à nouveau le sujet lors de cette audioconférence. Nous rappelons que lorsque la distanciation ne peut être respectée, le port du masque est obligatoire. Il se trouve que la Trésorerie de Pau CH avait reçu une dotation de 600 masques. La directrice a reconnu qu'à un instant «t» la situation dans un service peut présenter un problème et à chaque fois, elle tente d'y apporter une solution dès que les faits sont portés à sa connaissance.**

L'assistant de prévention s'est transporté sur les lieux. Il nous a certifié que les distanciations réglementaires (effectif complet) à la Trésorerie de Pau CH seraient respectées. Néanmoins, il conviendra de déplacer des armoires pour une meilleure circulation des agents.

**Notre commentaire : Il y avait donc un problème !**

**Rappelons que dans tous les postes et services, les agents ne restent pas «figés» sur leurs chaises et par conséquent, la distanciation doit être également respectée dans leurs déplacements.**

La directrice s'est engagée à faire un retour par mail aux OS sur cette trésorerie.

⇒ **Accueil physique des usagers.**

Sur ce point, la Direction s'est voulue rassurante en écartant pour le moment tout accueil physique généralisé. Pour la campagne « Impôt sur le revenu » la priorité est aux mails et à l'accueil téléphonique. Les accueils sur rdv doivent demeurer exceptionnels.

Sauf que, nous avons appris que le Chef du PPR s'était rendu le 14 mai aux SIP de Bayonne (matin) et Biarritz (après-midi) afin de prendre des mesures.....

La direction a tenté de nous rassurer sur ce point également en précisant qu'il (le Chef PPR) voulait se rendre compte par lui-même du respect des distanciations ainsi que des conditions d'accueil des usagers en cas d'exception.

**Nous pensions que ce travail avait été effectué par son prédécesseur, l'accueil sur rdv exceptionnel ne datant pas du 11 mai.**

**Vos représentants FO ont donc posé la question qui fâche. «Madame la directrice, est-ce que vous envisagez un accueil sur rdv renforcé dès le 2 juin et dans l'affirmative, quelles sont les protections dont bénéficieront les agents d'accueil en général ? ».**

**Elle a répondu que cet accueil n'était pas envisagé jusqu'à nouvel ordre, mais, si les conditions changeaient, elle serait prête, pas forcément à cette date, avant s'il le fallait.**

Sur la protection des agents en charge de l'accueil, la directrice estime le plexiglas suffisant.

**Vos représentants FO ont précisé qu'à leur sens cela était insuffisant, que les agents (sans faire de distinction entre postes et services) devaient bénéficier de masque(s) et/ou visière(s). En effet, la directrice a confirmé ses propos tenus lors du CHS-CT. Elle ne pourra pas obliger l'utilisateur à porter un masque mais simplement le lui recommander.**

**Vos représentants FO ont demandé également à ce que des colonnes de gel hydroalcoolique (à pédale) pour les usagers soient commandées via le CHS-CT ainsi que des visières à tout agent qui le souhaiterait. Les autres OS ont donné leur accord.**

FO-DGFIP64 a signalé que d'autres «administrations» (Pôle emploi, les banques...) disposaient de ce type de matériel. Par ailleurs, nos collègues ne sont pas à l'abri d'un usager irascible susceptible de leur cracher dessus à l'instar de ce qui s'est passé avec nos collègues policiers.

⇒ **Produits désinfectants, de nettoyage.**

La direction rappelle que les lingettes ne pourront être mises à disposition, car en nombre insuffisant. Les produits doivent répondre à des normes spécifiques. La direction précise que sur les grands sites, un stock existe, renouvelable sur demande des Chefs de service.

Un rappel en ce sens sera fait par la direction. Il en sera de même sur les règles de nettoyage des bureaux et outils de travail par chaque agent.

⇒ **Sujets divers:**

- Les enseignements sur la crise seront nombreux. A ce titre nous avons interrogé la direction sur la fin possible des « open space ». La priorité est au PRA, elle examinera ce sujet plus tard.

- Interrogée sur le NRP (Nouveau réseau de proximité) et ses réformes, la direction nous a laissé entendre que cela se poursuivrait après la crise sanitaire, tout en tirant les conséquences de cette dernière.

**Pour FO, malgré le discours présidentiel sur l'après covid, la situation des agents de la DGFIP sera la même, «après» «qu'avant». Cela s'appelle la reconnaissance !**

- pont naturel le 22 mai et crédits d'heures

La direction a répondu à une question sur la possibilité de poser des crédits d'heures le jour du pont naturel (22mai). Elle a rappelé les textes, en précisant que la priorité était de poser l'autorisation d'absence exceptionnelle sur le premier pont naturel. Une discussion s'est engagée sur le terme «priorité». Toutes les OS se sont prononcées pour permettre aux agents de poser des crédits d'heures sur ce premier pont et l'autorisation d'absence sur le deuxième. Affaire à suivre.

- La note départementale sur les suppressions de RTT/Congés.

La direction a été interrogée sur ce sujet par une autre OS. Vos représentants FO ont fait valoir qu'ils n'étaient pas pressés qu'elle sorte, voire même qu'elle ne sorte pas du tout.

FO a rappelé une fois de plus qu'aucun agent n'avait «choisi» sa position (ASA, présentiel etc.).

La direction a répondu qu'il était de son devoir de respecter la légalité.

Nous avons cru comprendre qu'elle se heurait à plusieurs difficultés (les situations individuelles ainsi que les congés 2019 reportés et non soldés).

Elle s'est montrée volontariste sur la première période du 16 mars au 16 avril.

**Vos représentants FO ont bien compris, que sur la deuxième période (17avril-31mai), en pleine campagne IR, il sera difficile, à titre d'exemple pour un Chef de SIP d'imposer 5j de congés à un de ses agents, en respectant le délai de un jour franc, alors qu'il a besoin de toutes les forces vives.**

**De la même manière, le PRA, permettant le retour de nombreux agents, si la distanciation est respectée, sera également un frein à l'application du dispositif.**

La directrice s'est engagée, sur notre demande, à ne pas faire appliquer la note départementale avant d'avoir évoqué le sujet avec les OS (semaine prochaine).

- restauration :

le RIA est ouvert et propose des repas à emporter.  
Rue d'Orléans, le chef est en arrêt maladie. Donc pour les sites de Vauban et Orléans, pas de restauration en vue avant le 25 mai. Néanmoins, sur Pau, le RIA étant ouvert, la question se posera du remboursement forfaitaire des repas aux agents.

- Evaluation professionnelle :

La reprise s'effectuera à distance, l'information sera faite.

- Concours :

Le RH ne dispose d'aucune information concernant les agents devant passer les oraux.

- Mutation :

La campagne locale est en préparation. Une anticipation est envisagée afin d'informer les agents en audioconférence dans la première semaine de juin. Ce point est à l'étude.